



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT EN CHARGE DU TOURISME  
**PARC NATIONAL DE MOHÉLI (PNM)**

BP 129 – Nioumachoi – Île Autonome de Mohéli – Union des Comores  
Tél : (+269) 723 00 08 | moheliparinepark@gmail.com



Financement : *Projet Ulanga Mali (CKM 1151) — AFD / Union Européenne*

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### Poste de Chargé(e) de Mission Environnement Marin et Côtier (EMC) — Parc National de Mohéli

#### FICHE SYNOPTIQUE DU POSTE

Titre du poste	Chargé(e) de Mission Environnement Marin et Côtier (ChdM EMC)
Catégorie	Personnel d'encadrement
Organisation	Parc National de Mohéli (PNM) — EPA à personnalité juridique
Projet	Ulanga Mali – CKM 1151 (Composante 1) — AFD / UE
Lieu d'affectation	Siège PNM — Nioumachoi, Île de Mohéli. Déplacements terrain fréquents (mer et côtes)
Type de contrat	CDD de droit privé (code du travail comorien) — 1 an, renouvelable après évaluation positive
Période d'essai	6 mois — personnel d'encadrement (Manuel PNM §2.2.8)
Horaire	Temps plein — 40h/semaine. Missions terrain incluant week-ends, jours fériés et nuits selon protocoles de suivi
Superviseur direct	Directeur Exécutif (DE) du PNM
Coordination technique	Directeur Technique (DT) du PNM — coordination S&E et PTAB marin
Appui technique ATI	Expert S-12 (écologie marine) de l'ATI Ulanga Mali
Fréquence de reporting	Rapport mensuel d'activités au DE + contribution au rapport annuel présenté au CoGes
Évaluation	Annuelle — Comité (DE + DT + Représentant personnel).
Date limite de candidature	22/07/2026

## 1. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU PNM

Le Parc National de Mohéli (PNM) est un Établissement Public National à caractère administratif (EPA), doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion. Créé en 2001 (décret N° 01-053/CE) et restructuré par le décret N° 15-188/PR du 21 novembre 2015, il constitue une aire protégée de catégorie VI de l'UICN, sous la tutelle du Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme (MET).

Avec 644 km<sup>2</sup> dont 472 km<sup>2</sup> marins et 172 km<sup>2</sup> terrestres, le PNM abrite des écosystèmes d'une richesse exceptionnelle : récifs coralliens, herbiers marins, mangroves, plages de ponte de tortues marines (*Chelonia mydas*, *Eretmochelys imbricata*), dugongs, dauphins, baleines à bosse, oiseaux marins et 55 km de linéaire côtier et 19 villages riverains sont intégrés dans la gestion participative du Parc.

Depuis juillet 2024, le projet Ulanga Mali (CKM 1151), cofinancé par l'AFD et l'UE (Composante 1), appuie le PNM. Dans ce cadre, le PNM recrute un(e) Chargé(e) de Mission EMC pour assurer le suivi écologique marin, coordonner les activités de conservation et de gestion durable des ressources côtières, et renforcer les capacités scientifiques du Parc.

## 2. PLACE DU POSTE DANS L'ORGANISATION

Le (la) Chargé(e) de Mission EMC appartient au personnel d'encadrement du PNM (). Placé(e) sous la supervision directe du Directeur Exécutif (DE) et la coordination technique du Directeur Technique (DT), il (elle) bénéficie de l'appui scientifique de l'expert S-12 de l'ATI Ulanga Mali pour les écosystèmes marins.

Il (elle) travaille en lien fonctionnel étroit avec :

- Le ChdM Forêts et bassins-versants — pour les interactions terres-mer (érosion, sédimentation, bassins versants) ;
- Le ChdM Surveillance et Police de la Nature — pour la coordination des patrouilles marines et la lutte contre le braconnage ;
- Le ChdM CSEE — pour la communication sur les espèces et habitats marins protégés ;
- Le ChdM Développement local — pour l'intégration des pêcheurs dans la gestion durable des ressources halieutiques ;
- Les éco-gardes affectés au secteur marin et côtier.

*Le ChdM EMC est le référent scientifique du PNM pour le domaine marin. Il (elle) coordonne les missions d'experts extérieurs, représente le PNM dans les réseaux scientifiques marins (GCRMN, IUCN, ...) et assure la liaison avec l'expert S-12 de l'ATI.*

## 3. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

### 3.1 Suivi écologique marin et côtier (bio-monitoring)

- Mettre à jour et appliquer les protocoles de suivi écologique marin : récifs coralliens et poissons, herbiers marins, mangroves, plages de ponte de tortues, dugongs, mammifères marins, oiseaux marins (REEF check, GCRMN, protocoles PNM) ;
- Suivre les 8 cibles de conservation marines du PNM : (1) récifs coralliens et poissons, (2) mangroves, (3) herbiers marins, (4) tortues marines, (5) dugongs, (6) mammifères marins, (7) oiseaux marins et nichoirs, (8) pêcheries ;
- Évaluer régulièrement l'état de dégradation des milieux marins et côtiers et proposer des solutions (érosion côtière, pollution marine, sédimentation, surpêche) ;
- Géolocaliser et saisir les observations dans la base de données du PNM ;
- Produire des cartes thématiques marines en collaboration avec le ChdM COP ;
- Assurer le suivi des espèces envahissantes marines et signaler toute anomalie écologique.

### 3.2 Gestion durable des pêcheries et des ressources halieutiques

- Évaluer l'état des stocks halieutiques et des prises dans les zones du PNM (enquêtes de pêche, journaux de bord communautaires, statistiques de prise de pêcheurs) ;
- Identifier et promouvoir des techniques de pêche durables et sélectives adaptées au contexte local ;

- Appuyer la mise en place de mesures de gestion des ressources halieutiques en lien avec les accords de cogestion (quotas, périodes de repos, zones de protection) ;
- Contribuer à la réduction des captures accidentelles d'espèces protégées (tortues, raies, dugongs).

### 3.3 Coordination scientifique et partenariats

---

- Coordonner et superviser les missions de recherche et d'étude réalisées dans le PNM par des intervenants extérieurs (universités, ONG, instituts de recherche) ;
- Traiter, analyser et publier les données collectées — rapports annuels de suivi écologique, notes techniques, contributions scientifiques ;
- Renforcer la présence du PNM au sein des réseaux scientifiques internationaux (GCRMN, IUCN, WCS, CoralTriangle, Reef Check...) ;
- Appuyer le DE dans la recherche de partenariats techniques et scientifiques avec les institutions et organismes appropriés ;
- Encadrer et accompagner les étudiants et stagiaires placés sous sa responsabilité par le DE.

### 3.4 Renforcement des capacités et formation

---

- Préparer et animer les formations destinées à renforcer les capacités des éco-gardes et des acteurs impliqués dans le suivi écologique marin et la surveillance ;
- Former les éco-gardes aux protocoles de bio-monitoring et à l'utilisation des équipements de terrain (GPS, tablette, matériel de plongée) ;
- Contribuer aux activités de communication, d'éducation et de sensibilisation relatives aux écosystèmes marins et côtiers, en appui au CdM CSEE.

### 3.5 Planification, reporting et gestion administrative

---

- Élaborer le plan de travail trimestriel et annuel (PTAB marin) en lien avec le DT et le RAF ;
- Contribuer à l'élaboration du Plan de Passation des Marchés (PPM) pour les achats liés aux activités marines ;
- Produire un rapport mensuel d'activités au DE et contribuer au rapport annuel présenté au CoGes ;
- Renseigner les indicateurs aux cadres logiques des projets du PNM relatifs au volet marin ;
- Apprendre et mettre en œuvre la politique de sauvegarde environnementale et sociale (PGES) pour les infrastructures côtières du PNM ;
- Contribuer aux éléments nécessaires aux audits externes annuels.

## 4. PROFIL RECHERCHÉ

### 4.1 Formation académique

---

- Diplôme Master 2 (Bac+5 minimum), de préférence PhD, en biologie marine, écologie marine, gestion des ressources halieutiques, gestion des aires marines protégées ou domaine équivalent.

### 4.2 Expérience professionnelle

---

- Au moins 5 ans d'expérience en gestion ou en recherche sur les écosystèmes marins et côtiers ;
- Expérience en suivi écologique marin (récifs, herbiers, mangroves, espèces emblématiques) ;
- Connaissance des enjeux liés à la pêche artisanale, à la biodiversité marine et aux aires marines protégées ;

- Expérience de coordination avec des communautés de pêcheurs et des partenaires scientifiques ;
- Connaissance du contexte de l'océan Indien occidental ; expérience aux Comores, un atout.

### 4.3 Compétences techniques

- Maîtrise des protocoles de suivi écologique marin et côtier (REEF check, GCRMN, transects, protocoles PNM) ;
- Maîtrise des outils SIG (QGIS/ArcGIS), bases de données environnementales et outils statistiques (R, Excel avancé) ;
- Pratique de la plongée sous-marine (PADI Open Water / niveau 2 FFESSM ou équivalent) — fortement souhaitée ;
- Capacité de rédaction scientifique : rapports annuels de suivi, notes techniques, contributions à des publications.

### 4.4 Compétences managériales et relationnelles

- Capacité à encadrer des éco-gardes et à former des agents de terrain ;
- Aptitude à la coordination avec des partenaires scientifiques extérieurs (universités, ONG, instituts de recherche) ;
- Sens du dialogue avec les communautés de pêcheurs et les acteurs locaux ;
- Esprit d'équipe, rigueur, autonomie et aptitude à travailler en milieu marin difficile.

### 4.5 Langues

- Maîtrise du français oral et écrit — obligatoire (langue de travail et de rapportage) ;
- Anglais scientifique courant — fortement souhaité (réseaux internationaux, publications, partenaires ATI) ;
- Comorien— atout pour les relations avec les communautés et les pêcheurs.

## 5. LIVRABLES ATTENDUS

Livrable	Fréquence / Échéance
Plan de travail trimestriel (PTAB marin et côtier) validé par le DT	<i>Trimestriel</i>
Rapport mensuel d'activités au DE	<i>Mensuel — avant le 5 du mois suivant</i>
Rapports de suivi des 8 cibles de conservation marines	<i>Trimestriel</i>
Rapport annuel de suivi écologique marin et côtier (publication interne + réseau)	<i>Annuel — 2e quinzaine de février</i>
Données de bio-monitoring saisies et validées dans la base PNM	<i>Selon protocoles</i>
Rapport d'évaluation des stocks halieutiques et des prises	<i>Semestriel</i>
Modules de formation éco-gardes (protocoles marins) mis en œuvre	<i>Annuel</i>
Rapports de missions d'experts extérieurs coordonnées	<i>Après chaque mission</i>

Indicateurs cadres logiques relatifs aux projets (volet marin et côtier) renseignés	<i>Semestriel</i>
Contributions aux audits externes PNM et projets	<i>Annuel</i>
Fiche d'évaluation individuelle complétée	<i>Annuel — décembre</i>

## 6. CONDITIONS DU POSTE

### CONDITIONS D'EMPLOI (conformément au Manuel des procédures PNM)

Type de contrat	CDD de droit privé — 1 an, renouvelable après évaluation positive des prestations
Période d'essai	6 mois — résiliation possible sans indemnité ni préavis (Manuel PNM §2.2.8)
Prise de fonction	Dès que possible — [préciser la date souhaitée]
Lieu de travail	Siège PNM – Nioumachoi. Missions de terrain fréquentes en mer, sur les plages et dans les villages côtiers
Évaluation de performance	Annuelle — Comité DE + DT + Représentant personnel.

## 7. SUPERVISION ET LIGNE HIÉRARCHIQUE

Supervision directe	Directeur Exécutif (DE) du PNM
Coordination technique	Directeur Technique (DT) du PNM
Appui ATI	Expert S-12 (écologie marine) de l'ATI Ulanga Mali
Liens fonctionnels	ChdM Forêts/bassins-versants, ChdM SPN, ChdM CSEE, ChdM Développement local
Encadrement	Éco-gardes affectés au secteur marin et côtier
Reporting mensuel	Rapport d'activités au DE
Reporting annuel	Contribution au rapport annuel présenté au CoGes

## 8. PROCÉDURE DE CANDIDATURE

### 8.1 Dossier de candidature

Conformément au Manuel PNM), les candidat(e)s doivent soumettre :

- Un curriculum vitae (CV) détaillé et à jour ;
- Une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif du PNM ;
- Les copies des diplômes certifiés et attestations de formation (dont certificat de plongée si disponible) ;

- Deux référents professionnels vérifiables ;
- Un certificat médical d'aptitude physique en cours de validité ;

## 8.2 Soumission

---

Déposer le dossier sous enveloppe scellée, avec la mention « Candidature au poste de Chargé (e) de Mission Environnement Marin et Côtier (ChdM EMC) », à déposer au siège du Parc National de Mohéli – Nioumachoi – Mohéli – Union des Comores

**Date limite :** 22/07/2026

## 8.3 Processus de sélection

---

Conformément au Manuel PNM:

- Appel à candidatures nationales;
- Présélection sur dossier par le comité de recrutement ;
- Entretien avec les candidat(e)s présélectionné(e)s sur base de la grille d'évaluation ;
- Epreuve écrite sur base de la grille d'évaluation ;
- Rédaction d'un PV de recrutement signé par le DE et les membres du comité.

Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à postuler.

## 9. ÉGALITÉ DES CHANCES

Le PNM est engagé en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion, conformément aux engagements sociaux et de genre du projet Ulanga Mali. Les candidatures féminines et celles de personnes en situation de handicap sont vivement encouragées. La sélection se fait uniquement sur la base des compétences, de l'expérience et des qualifications.